



**SALIGNY**

*Accueillir et Entreprendre*

# TRANSPARENCE

Bulletin Communal d'informations trimestrielles n° 185

1<sup>er</sup> trimestre 2010

MAIRIE

Tél. : 02 51 41 12 05 - Fax : 02 51 41 28 15

E-mail : [Saligny85@free.fr](mailto:Saligny85@free.fr) - site Internet : <http://Saligny85.free.fr>

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et  
le samedi matin de 9 h à 12 h.

**ON SORT A SALIGNY**

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| <i>Dimanche 11 avril</i> | : Randonnée de la brouette par l'Association à MI@CHEMIN          |
| <i>Dimanche 18 avril</i> | : Spectacle humoristique « Chapuze Serge-Marie » Tennis de Table  |
| <i>Dimanche 25 avril</i> | : Journée des Artisans et Commerçants                             |
| <i>Dimanche 2 mai</i>    | : Marché Ecole Privée   |
| <i>Samedi 22 mai</i>     | : Tournoi de Jeunes Benjamins Poussins du Football Club Salignais |
| <i>Dimanche 23 mai</i>   | : Tournoi inter-quartiers Football Club Salignais                 |
| <i>Samedi 29 mai</i>     | : Fête de l'Ecole Publique « Le Sablier du Frêne »                |
| <i>Samedi 12 juin</i>    | : Kermesse de l'école privée                                      |
| <i>Samedi 26 juin</i>    | : Cochon de lait de la Société de Chasse                          |

## THERMOGRAPHIE AERIENNE

La thermographie aérienne engagée par le Pays Yon et Vie au cours de l'hiver 2008/2009 a pour objectif d'évaluer la qualité de l'isolation de tous bâtiments situés sur le territoire, de sensibiliser les habitants aux économies d'énergie et de les conseiller pour réaliser des travaux d'isolation.

La commune de Saligny a été survolée mi-février 2010. Les résultats seront donc bientôt disponibles.

**Une réunion publique d'information se tiendra le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2010 à 20h30 aux Lucs-sur-Boulogne** (salle 1 du Clos Fleuri) pour vous présenter les résultats globaux, le dispositif de restitution, la charte d'engagement des professionnels du bâtiment ainsi que les aides aux travaux existantes.

Vous pourrez ensuite venir consulter les résultats de la thermographie aérienne pour votre logement lors des permanences suivantes :

→ **A la mairie de Saligny :**  
le vendredi 16 avril entre 16h00 et 18h30,  
le samedi 17 avril entre 9h30 et 12h00,

→ **A la Mairie de St Denis :**  
le mercredi 5 mai entre 17h30 et 20h00,  
le jeudi 6 mai entre 17h30 et 20h00.



## Vente de terre végétale et de bois de chauffage

La Commune de Saligny vous propose de la terre végétale au prix de 6 €/m<sup>3</sup> (enlèvement sur place) et du bois de chauffage au prix de 50 € ou 30 € le stère selon la qualité du bois.

Merci de contacter le secrétariat de la Mairie au 02 51 41 12 05

## CHIENS DANGEREUX

Si vous êtes propriétaire ou détenteur de chiens de 1ère catégorie = chien d'attaque ou de 2ème catégorie = chiens de défense ou de garde, vous avez l'obligation d'obtenir un permis de détention délivré par le Maire du lieu de résidence. **Il est demandé aux détenteurs de chiens de 1ère et de 2ème catégorie d'accomplir les démarches nécessaires avant le 31 mars 2010.** En revanche, les propriétaires qui n'auront entrepris aucune démarche pour se mettre en règle pourront être sanctionnés. La loi prévoit jusqu'à trois mois de prison et 3750 euros d'amende, ainsi que la confiscation et/ou l'euthanasie de l'animal.

## ANIMAUX EN DIVAGATION

Il est fait, une nouvelle fois, appel au civisme et à la responsabilité de chacun. Les conséquences d'un accident ou de tout autre dégât que peut provoquer un animal en divagation sur la voie publique doit inciter le propriétaire, comme la loi l'y oblige, à garder son animal sur sa propriété. **Nous vous rappelons que tout chien errant donne lieu au versement par son propriétaire d'une taxe de mise en fourrière de 45 €.**

## UTILISATION DU COURT DE TENNIS

Les réservations du terrain sont effectuées auprès du secrétariat de la mairie (8 h 30 à 12 h 30) qui délivrera les clés d'accès. Le court est accessible de 9 h à 22 h et est réservé uniquement à la pratique du tennis (réservation par tranche de 2 heures).

## BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage, de jardinage ou activités diverses, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

*Extrait de l'arrêté préfectoral n° 90-Dir/1-633*

## TRI SELECTIF

4 espaces « Conteneurs tri sélectif » sont à votre disposition : le premier est situé à proximité de l'atelier communal, le second au terrain de foot, le troisième au hameau de La Morinière et le quatrième au hameau de la Jarrie. **Après utilisation, merci de ne pas laisser vos sacs et cartons.** Un collecteur pour la récupération de vieux vêtements et chaussures usagés est également installé pour recyclage au bénéfice d'œuvre caritative.

## LA DECHETTERIE SITUÉE A BELLEVILLE S/VIE

est à votre disposition « Espace d'Activités du Grand Pli »  
3, Boulevard André Malraux

Ouverte le lundi, mercredi de 14 h à 17 h  
et le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

## ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

Pour éviter l'isolement des personnes âgées, sans réseau familial ou de voisinage, des chèques taxi d'une valeur de 10 € peuvent désormais être délivrés aux personnes âgées, dont les ressources mensuelles fiscales ne dépassent pas 720 €/mois pour une personne seule et 1 260 €/mois pour un couple, dans la limite de l'attribution de 12 chèques par an. **La demande est à présenter au secrétariat de la Mairie.**

## DONNONS DE LA VIE AUX ANNÉES

SIEL Bleu propose des programmes d'Activité physique adaptée visant à préserver ou améliorer la qualité de vie des personnes âgées. Les programmes proposés par SIEL Bleu facilitent le maintien et l'amélioration de la santé physique et mentale, l'acquisition et la conservation d'une meilleure qualité de vie, préviennent la perte d'autonomie et l'isolement en créant du lien social.

**Si les activités proposées (gym sur chaise, prévenchutes, gym active et plurisport) vous intéressent, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.**

## ETAT-CIVIL (COMPLEMENT NAISSANCES 2009)

Le 30 novembre

Martin LOIRET

6, rue des Palmiers

## AUTORISATIONS DE PERMIS DE CONSTRUIRE (COMPLEMENT 2009)

Le 27 novembre

BOURMAUD Richard, 4 Impasse de Palmiers

clôture

PARÉ Freddy, 3, Impasse des Turquoises

garage

GAUFRETEAU Daniel, Rue de l'Épine

clôture

BOUCARD Philippe, 14, rue Catherine de Médicis

pose panneaux photovoltaïques

MIGNON Claude, 7, Impasse du Rassonneau

pose panneaux photovoltaïques

Le 3 décembre

PRAUD Gérard, La Rétière

maison d'habitation

BOUYER Mickaël, Le Moulin de la Jarrie

abri de jardin

Le 5 décembre

MERCIER-GUILBEAU, La Morinière

maison d'habitation

ORDRENEAU Maxime, 54, rue de l'Épine

pose panneaux photovoltaïques

Le 19 décembre

GIRARD-PLISSONNEAU, La Villatière

pose panneaux photovoltaïques

### Contrat Enfance Jeunesse

Après avoir pris connaissance des dépenses et des recettes liées aux activités Jeunesse, et les différentes aides pouvant être versées par la CAF et la MSA, le conseil municipal valide le Contrat Enfance Jeunesse, à conclure du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Rappelons que ce contrat porte sur la mise en place d'activités de loisirs et culturelles, à destination des enfants et des adolescents de notre commune.

Le Contrat Enfance Jeunesse remplit 4 objectifs :

- Contribuer à l'amélioration du fonctionnement de l'accueil de loisirs, notamment par une offre plus importante de séjours courts ;
- Créer une passerelle 10-13 ans entre l'accueil de loisirs et l'espace jeunes ;
- Soutenir et dynamiser l'espace jeunesse par la présence d'un animateur référent ;
- Coordonner la politique enfance jeunesse sur la commune.

La signature du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF et la MSA a eu lieu le lundi 21 décembre 2009.



### Dispositif « Pass Foncier »

Le conseil municipal donne son accord pour mettre en place le dispositif qui vise à faciliter l'accès à la propriété ; les lots concernés sont les lots 2, 4 et 5 du lotissement Privé «Vétivers 2 ».

### Mission Assistance technique des services de l'Etat (ATESAT)

Le Conseil municipal autorise la signature de la convention ATESAT. La mission de base prend en compte les prestations dans les domaines de l'aménagement et de l'habitat et des prestations dans le domaine de la voirie. Le montant de la mission s'élève à la somme de 623,88 € HT par an.

### Terrain annexe du cimetière

Accord est donné pour la remise en état du terrain, pour un montant de 1.982,49 € TTC.

### Aménagement de l'entrée Nord du bourg rue de la Croix aux Forgerons

Les travaux d'aménagement sont terminés avec la création de trottoirs et de cheminements piétonniers.



### Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

Une étude de l'accessibilité de la voirie et des espaces publics a été réalisée en concertation avec un cabinet d'études mandaté par le Syndicat Yon et Vie, auquel adhère notre commune. Le diagnostic permet de dégager les priorités à donner au traitement des dysfonctionnements relevés sur le terrain conformément à la loi du 11 février 2005 sur le handicap.

Une programmation des travaux de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics à prévoir pour notre commune a été planifiée.

### Construction de l'école publique et du parking

Les travaux se poursuivent conformément au prévisionnel.

Le conseil municipal demande qu'une étude soit réalisée pour la protection du bassin d'orage, avec la pose d'une clôture.

Accord est donné pour la signature de la convention avec le SyDEV pour l'extension de la ligne électrique ; la participation de la commune s'élève à la somme de 22 050 €.

Le conseil municipal est informé que le Conseil Général a attribué à notre Commune une aide financière de 15.000 € pour la réalisation du parking de l'école publique.



### Acquisition de matériel

Accord est donné pour l'acquisition d'une sonorisation portable pour un montant TTC de 1.659,61 €.

### Spectacle « Léontine et Eugénie »

Le conseil municipal est informé de l'excédent financier du spectacle du 10 octobre 2009, qui s'élève à la somme de 553,80 €. L'excédent sera versé au Centre Communal d'action sociale.

### Fonctionnement du restaurant scolaire

Une présentation des résultats financiers du restaurant scolaire a été réalisée ; le bilan de fonctionnement présente un déficit global de 7.452.70 € sur

les trois premiers mois d'activités depuis la rentrée scolaire.

### Sorties scolaires

La commune ne disposant plus de véhicule à mettre à disposition, un accord est donné pour le versement d'une subvention de 1000 € par an. Cette aide destinée au transport correspond à 10 sorties dans la couronne yonnaise ; elle sera versée aux associations de parents d'élèves de l'école publique et de l'école privée, après le vote du budget.

## Réunion du Conseil Municipal du 28 janvier 2010

### Aménagement de sécurité en traversée du hameau de la voirie

Le conseil municipal a pris connaissance du schéma d'aménagement de sécurité du hameau de La Voirie, Une signalisation routière visant à réduire la vitesse à 50 km/h sera mise en place sur le tronçon conduisant de la Morinière à la Voirie.

Il en sera de même pour la traversée du hameau de la voirie dans le sens Belleville/Vie St Denis La chevasse avec la réalisation d'aménagements facilitant la traversée des piétons.

Le conseil municipal a validé le projet présenté et a donné son accord pour la mise en œuvre des travaux au cours de l'exercice 2010.

Les aménagements seront financés à hauteur de 40 % par le Conseil Général, le solde de 60% restant à la charge de la commune.

### Échange d'un terrain à la Rétière

Le conseil municipal valide la procédure d'échange de terrains ; l'acte sera établi par l'étude de Maître SICARD, notaire à Saint-Denis la Chevasse.

### Acquisition d'une parcelle de terrain, en centre bourg

Le conseil municipal donne son accord à la proposition présentée par Maître CAILLAUD, notaire à Pouzauges pour l'achat de la parcelle cadastrée AB 145 sise en centre bourg, pour une superficie de 218 m<sup>2</sup>. Le montant de l'acquisition forfaitaire est fixé à 1.000 €, les frais d'acte restant à la charge de la commune.

### Travaux du lotissement « Les Hauts de Saligny »

Le conseil municipal prend note du démarrage des travaux de viabilisation du lotissement à compter du 8 février dernier.

### Projet d'aménagement de la Rue de la Gravette

Des études d'aménagement de la rue de la Gravette sont en cours en liaison avec le Conseil Général. Les travaux d'embellissement envisagés peuvent bénéficier d'une aide financière, dans le cadre du Contrat Environnement Rural qui pourrait être conclu prochainement avec le département.

Le Cabinet SUSSET a été chargé d'effectuer un relevé topographique ; le montant de la prestation est de 1.950 € HT.

### Construction d'un réseau d'assainissement secteur de La Rétière et de La Brunetière

Le Conseil Municipal est informé du dossier de consultation d'entreprises en cours pour la construction du réseau d'assainissement dans ce secteur.

### Éclairage public « Village de la Rochette »

Le conseil municipal donne son accord au remboursement d'une participation à hauteur de 50 % de la facture pour les frais d'éclairage public du lotissement; le solde restant à la charge de l'aménageur.

### Éclairage public Rue de la Croix aux Forgerons

Accord est donné pour la fourniture et pose de bornes lumineuses sur le chemin piéton récemment aménagé sur ce site.

### **Cession d'un immeuble en centre bourg**

Le conseil municipal a donné un accord à la vente de la maison sise 1 rue de la Croix aux Forgerons.

### **Aide financière dans le cadre de la Dotation Globale d'Équipement**

Le Conseil Municipal a donné son accord pour solliciter auprès des services de l'état une aide financière dans le cadre du projet de construction de l'école maternelle « le Sablier du Frêne ».

La demande d'aide portera sur un projet d'une surface de 568 m<sup>2</sup> environ représentant un coût global estimé à 580.000 € HT ; l'aide sollicitée est égale à 30 % du montant de l'investissement soit 174.000 €.

### **Construction Ecole Publique**

Le conseil municipal est informé de l'attribution :

- par le Conseil Régional d'une subvention de 100.000 €, pour la construction de la 1<sup>ère</sup> tranche.
- d'une subvention parlementaire à l'initiative de M. Jean-Luc PREEL, Député de la Vendée, de 40.000 € pour la construction de la 2<sup>ème</sup> tranche.

### **Subvention régionale dans le cadre du Contrat Territorial Unique (C.T.U.)**

Une demande de subvention a été sollicitée et porte sur les dossiers suivants :

- travaux de rénovation et d'isolation de la salle d'activités,
- travaux de rénovation et de peinture de la bibliothèque.

### **Assemblée générale de l'association de gestion du centre de loisirs « La Marelle »**

Le Conseil Municipal a pris connaissance des bilans financiers de l'association de gestion de l'Association, tels que présentés lors de l'assemblée générale.

### **Subvention à l'association Familles Rurales**

Le conseil donne son accord au versement d'une aide financière à l'association Familles Rurales pour l'indemnisation des frais de personnel liés à la permanence de la bibliothèque.

### **Versement d'aides financières au profit d'associations Bellevilloises**

Un nombre significatif de jeunes Salignais fréquentent des associations Bellevilloises pour la pratique de disciplines sportives non disponibles sur la commune de Saligny. Le conseil municipal a donné son accord pour contribuer financièrement au frais de fonctionnement des associations Bellevilloises, qui accueillent les jeunes Salignais.

## **Réunion du Conseil Municipal du 19 Mars 2010**

### **Travaux de construction d'un réseau d'assainissement**

Le conseil municipal a pris connaissance des résultats de la consultation d'entreprises pour les travaux de construction d'un réseau d'assainissement dans le secteur de la Rétière - la Brunetière ; il donne son accord à la réalisation de l'ensemble des travaux et retient la proposition établie par l'Entreprise MIGNE TP/SMTR dont le montant s'élève à la somme de 124.158,70 € pour la tranche ferme et 29.045,40 € pour la tranche conditionnelle.

### **Diagnostic du système de collecte et de traitement des eaux usées du bourg**

Le conseil municipal a pris connaissance du résultat du diagnostic qui ne fait pas apparaître de désordres significatifs.

Une proposition d'inspections télévisées est toutefois préconisée sur quelques collecteurs d'eaux usées,

qui ont révélé un caractère sensible aux infiltrations sur trois secteurs du bourg.

Un accord est donné au passage caméra des réseaux concernés, pour un coût de 3.564 € HT.

### **Extension des bassins de lagunage du bourg**

Le conseil municipal valide la proposition de la Société SICAA Études pour la réalisation d'un dossier d'incidence et déclaration au titre de la loi sur l'eau pour un montant HT de 2.905,00 €.

### **Extension du réseau d'assainissement village de la Voirie - 2<sup>ème</sup> tranche - aide financière**

Le conseil municipal est informé de l'attribution de l'aide financière de l'agence de l'eau ; le montant s'élève à la somme de 47.940 € pour un montant de travaux estimés à 319.600 € HT.

Une aide financière complémentaire de 10 % est sollicitée auprès du Conseil Général de la Vendée.

### Contrat de maintenance éclairage public

Le conseil municipal donne son accord pour la signature de la convention de maintenance du réseau d'éclairage public à établir avec le SyDEV. La prestation de base comprend 4 visites annuelles pour un montant de 2 418,20 €/an.

### Effacement de réseau électrique et de travaux d'éclairage public

Le conseil municipal donne son accord pour la réalisation de travaux sur le réseau électrique :

- Rue de l'Aulnière : 47.866 € (effacement des réseaux)
- Éclairage de la voie d'accès à l'école en cours de construction : 13.311 €
- Chemins piétons rue Croix aux Forgerons : 946 €
- Impasse de la Rochette : 7.875 €
- Changement de lampes : 2.426 €

### Surveillance et l'entretien des installations du réseau d'assainissement collectif

Le conseil municipal donne son accord à la signature de l'Avenant au contrat SAUR pour la surveillance et l'entretien des installations.

### Division de parcelle zone artisanale de la Petite Filée.

Afin d'aménager un accès complémentaire à la zone artisanale, le conseil municipal donne son accord à l'échange de parcelle entre la commune de Saligny et M. ORCEAU Christophe.

### Proposition de mission d'étude pour l'aménagement de la Rue de la Gravette (Contrat Environnement Rural)

Accord est donné à la proposition de mission présentée par la SARL VOIX MIXTE pour la réalisation de l'étude paysagère dans le cadre du projet d'aménagement de la Rue de la Gravette ; le montant de la prestation s'élève à 4.640,48 € TTC.

### Plan Local d'Urbanisme : réflexion sur l'évolution du zonage du P.L.U

Afin de lancer la réflexion sur la modification du zonage du P.L.U, le Conseil Municipal décide de solliciter la SARL VOIX MIXTE en vue d'établir une proposition d'étude pour la modification du P.L.U.

### Participation Voiries et réseaux (PVR)

Accord est donné pour instituer la Participation pour Voie et Réseau (P.V.R.) dans le secteur du Plessis.

La participation demandée sera appliquée aux travaux de voirie et réseaux nécessaires à la viabilisation de terrain pour un montant estimé à 8.000 €uros environ.

### Révision des tarifs de raccordement au réseau d'assainissement

Les participations aux frais de raccordement au réseau d'assainissement sont fixées ainsi à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010 :

- Raccordement nouvelles constructions : 1 734 €
- Raccordement maisons existantes : 1 040 €

### Compte administratif et compte de gestion 2009

Après rapprochement des comptes tenus par la commune et ceux présentés par la Trésorerie du Poiré sur Vie, le conseil municipal a approuvé les comptes de gestion et les comptes administratifs 2009 :

	Résultat de clôture 2009
Fonctionnement (excédent)	256 509.75
Investissement (déficit)	-185 996.94
Assainissement - Fonctionnement (excédent)	98 474.05
Assainissement - Investissement (excédent)	77 646.36
Lotissement Fonctionnement (excédent)	0
Transport Scolaire (excédent)	10 354.30
CCAS (excédent)	250.87

### Vote des budgets pour l'exercice 2010

Après examen des comptes, le conseil municipal a validé les budgets présentés en séance, à savoir :

Établissements	Section	Enveloppe budgétaire 2010
Commune	Fonctionnement	904 065,00
	Investissement	1 188 097,00
Assainissement	Fonctionnement	200 979,00
	Investissement	405 205,00
Transport Scolaire	Fonctionnement	14 454,00
C.C.A.S.	Fonctionnement	300,87

### Subventions à verser aux associations

Le conseil municipal a validé la liste des subventions sollicitées par les associations pour un montant global de 54.727 €, conformément au tableau ci-dessous :

Nom de l'association	Subvention 2010
<b>Éducation - Enfance</b>	
Amicale Laïque Ecole Publique	1 846,00
Participation voyages scolaires des enfants	2 190,00
École publique club USEP	151,00
Ass Parents élèves École Privée	1 734,00
Participation voyages scolaires des enfants	2 118,00
École privée club ASCEP	151,00
Psychologue Scolaire	130,00
Collège du Poiré S/Vie	522,00
Collège Belleville/Vie	85,00
Association la Cicadelle	200,00
Frais d'entrées piscine École Privée	1 000,00
Centre de Loisirs « La Marelle »	10 000,00
<i>Sous total</i>	<i>20 127,00</i>
<b>Sports - Loisirs</b>	
Familles Rurales Gymnastique féminine	300,00
Football Club Salignais	1 200,00
Tennis de Table Salignais	850,00
Club de musculation	150,00
Société de chasse	100,00
Association A-MI@CHEMIN	200,00
Participation adhérents salignais aux Associations Bellevilloises	1 120,00
<i>Sous total</i>	<i>3 920,00</i>
<b>Culture</b>	
Familles Rurales Bibliothèque	3 900,00
École Intercommunale de musique	1 500,00
Fondation du Patrimoine	100,00
Comité Architecture d'Urbanisme	40,00
<i>Sous total</i>	<i>5 540,00</i>
<b>Social</b>	
Protection civile	175,00
Aide à Domicile A.D.M.R	1 753,00
Association des Veuves Civiles	50,00
Union Dpale des Ass Familiales	85,00
Amicale des Donneurs de sang	35,00
Fonds départemental d'Action Sociale	1 453,00
Centre Communal d'Action Sociale	100,00
Secours Catholiques	150,00
Pass Foncier	20 000,00
Foyer des Jeunes	350,00
<i>Sous total</i>	<i>24 151,00</i>
<b>Autres</b>	
Union Amicale des Maires	589,00
Association « La Farandole à idées »	300,00
Union des Commerçants et Artisans	100,00
<i>Sous total</i>	<i>989,00</i>

### Vote des taux d'imposition 2010 des taxes directes locales

Après discussions et échanges le conseil municipal décide d'accroître de 1,5 % les taux d'imposition à appliquer en 2010, à savoir :

- taxe d'habitation : 19,60 % au lieu de 19.31 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 17,21 % au lieu de 16.96 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,13 % au lieu de 41,51 %

### Coût d'un élève de l'école communale observé sur l'exercice 2009

Après examen des budgets alloués à l'école publique, le conseil municipal a validé, le coût de fonctionnement d'un élève qui s'établit à la somme de 506,79 € par élève.

### Participation à verser dans le cadre du contrat d'association avec l'école privée

En référence au budget de fonctionnement constaté en 2009 et du coût de scolarisation d'un élève à l'école publique, le conseil municipal a validé l'enveloppe financière à allouer en 2010 à l'école privée dans le cadre de ce contrat, soit la somme de 62.841,52 €.

### Lancement de la consultation d'entreprise pour la conception et la mise en œuvre d'une salle de sports

Afin de définir un avant projet sommaire et retenir le projet d'équipement sportif à mettre en œuvre à l'horizon 2012/2014, il apparaît nécessaire de disposer des conseils d'un cabinet d'architecte permettant d'élaborer le projet.

Accord est donné pour lancer un appel d'offre à candidature, dans le cadre d'une procédure de marché négocié.

Travaux de réfection de la halle en centre bourg : accord au devis des Ets Rouhaud d'un montant de 891,50 € TTC

Salle des Magnolias : avis favorable à l'acquisition de vaisselle pour un montant TTC de 324,93 €

### Conseil municipal des enfants

Le conseil municipal donne son accord pour mettre en place 2 projets qui ont été retenus par le conseil municipal des enfants suite à la réunion du 6 mars 2010 :

- une structure de jeux sur l'espace vert du plan d'eau pour un montant de 3.772,18 €.
- trois bancs pour un montant de 1.420,85 €.

### Vente de la maison 1 rue Croix aux Forgerons

Le conseil municipal donne son accord pour la mise en vente de la maison au prix de 130.000 €.

### Taxe sur les enseignes

Le conseil municipal décide de ne pas instituer cette taxe sur le territoire de la commune.

## LA PASSERELLE 11/13ANS

Dans le cadre du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse), le Marelle a mis en place « La Passerelle 11/13ans ».

Le but est de développer des activités pour les jeunes Salignais de 11/13ans, à chaque période de vacances scolaires.

Un petit bureau de 11/13ans a été mis en place pour participer à des réunions afin de préparer leurs vacances. Une réflexion a également été entamée afin de trouver un nom pour la « Passerelle ».

- Pour les vacances de Pâques, 4 journées (ou 1/2 journées) sont déjà prévues.
- Pour l'été, 1 mini séjour est déjà prévu à Pont Caffino (Maisdon sur Sèvre), du lundi 5 au vendredi 9 juillet 2010. Activités prévues : escalade, canoë et course d'orientation. D'autres activités seront proposées sur certaines journées de l'été.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Aurélie ou de Delphine à la Marelle au 02 51 41 24 92.

Si vous souhaitez recevoir les informations par mail, envoyer vos coordonnées (Nom, prénom et adresse mail) à l'adresse suivante : [la.marelle2@orange.fr](mailto:la.marelle2@orange.fr)

**DIMANCHE 25 AVRIL 2010**  
*La magie de la force !*

**Participation de l'homme le plus fort de France**  
Venez vous mesurer à Didier Rolland lors de défis tout au long de la journée entrecoupée de séances de magie

**à SALIGNY**  
SALLE DU QUADRILLE  
**ENTREE GRATUITE**

Restauration sur place

**PRESENTS**  
ESPACE PÔLE AGRICOLE  
ASSOCIATIONS SALIGNAISES  
VOITURES ANCIENNES ET HARLEY DAVIDSON

Palmarès :  
2002 : 1 / 2003 : 1 / 2006 : 2  
<http://didierrolland.e-monsite.com/>

Journée organisée par UCAS